

Le Conseil des droits de l'homme condamne l'application de mesures coercitives



La Havane, 4 avril, (RHC)- Le Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU a approuvé lundi à la majorité une résolution condamnant l'application et la mise en œuvre unilatérales et continues de mesures coercitives en tant qu'instrument de pression contre tout pays.

Dans un message publié sur son compte Twitter, le ministre vénézuélien des Affaires étrangères, Yvan Gil, a indiqué que le document souligne que les sanctions unilatérales ont des répercussions considérables sur les droits de l'homme et affectent de manière disproportionnée les personnes pauvres et les plus vulnérables.

Le Conseil des droits de l'homme a réaffirmé que la nourriture et les médicaments ne devaient pas être utilisés comme instrument de coercition politique et qu'en aucun cas les populations ne devaient être privées de leurs moyens de subsistance et de développement.

Le texte souligne que tous les peuples ont le droit à l'autodétermination, en vertu duquel ils déterminent librement leur statut politique et assurent librement leur développement économique, social et culturel.

Source : Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/318665-le-conseil-des-droits-de-lhomme-condamne-lapplication-de-mesures-coercitives>



Radio Habana Cuba